



CF COMPETITIONS FINALES COUPES DE FRANCE



Bureau Fédéral du 21 avril 2017

INDEMNISATION OFFICIELS FINALES COUPES DE FRANCE 2016

OFFICIELS	NOMBRE DE RENCONTRE	NOMBRE D'OFFICIELS PAR RENCONTRE	INDEMNITES PAR RENCONTRE	INDEMNITES
OTM SAMEDI	2 (TCSF – TSCM)	4	30 €	371,04 €
STATISTIENS SAMEDI	3 (TCSF – TSCM – Handibasket)	3*	35 €	276,24 €
OTM DIMANCHE	4 (CFU17F – CFU17M – JAUNAY – BUSNEL)	4	45 €	863,40 €
STATISTIENS DIMANCHE	4 (CFU17F – CFU17M – JAUNAY – BUSNEL)	3*	35 €	346,24 €
TOTAL				1856,92 €

* 3 statisticiens désignés par rencontre (dont 1 non-indemnisé)

INDEMNISATION OFFICIELS FINALES COUPES DE FRANCE 2017

OFFICIELS	NOMBRE DE RENCONTRE	NOMBRE D'OFFICIELS PAR RENCONTRE	INDEMNITES PAR RENCONTRE	INDEMNITES
OTM VENDREDI	2 (TCSF – TSCM)	4	25 €	422,56 €
STATISTICIENS VENDREDI	2 (TCSF – TSCM)	2	25 €	335,32 €
OTM SAMEDI	2 (CFU17F – CFU17M)	4	25 €	882,56 €
	2 (JAUNAY – BUSNEL)	4	45 €	
STATISTICIENS SAMEDI	2 (CFU17F – CFU17M)	2	25 €	294,40 €
	2 (JAUNAY – BUSNEL)	2	45 €	
TOTAL				1934,84 €

FINALES COUPES DE FRANCE

Compte tenu des disparités constatées les saisons précédentes et afin d'assurer une cohérence entre les arbitres, les OTM et les statisticiens, nous proposons :

- Indemnités des arbitres et des OTM sur la base de remboursement des tours précédents,
- Indemnités des statisticiens identiques à celles des OTM,
- Une place offerte par officiel pour le jour de leur désignation.

INDEMNISATION ARBITRES FINALES COUPES DE FRANCE

- Désignation par la Commission Fédérale des Compétitions sur proposition de la Commission Fédérale des Officiels :
 - Arbitres « méritants »
- Indemnités + frais de déplacement pris en charge par la FFBB,
- Aucun hébergement pris en charge.

INDEMNISATION OTM FINALES COUPES DE FRANCE

- Désignation par la Commission Fédérale des Compétitions sur proposition de la Commission Fédérale des Officiels :
 - OTM « méritants »,
 - Critère de proximité.
- Indemnités + frais de déplacement pris en charge par la FFBB,
- Un polo,
- Aucun hébergement pris en charge.

INDEMNISATION STATISTIENS FINALES COUPES DE FRANCE

- Désignation par la Commission Fédérale des Compétitions sur proposition de la Commission Fédérale des Officiels :
 - Appartenant à la liste FIBA,
 - Critère de proximité.
- Indemnités et frais de déplacement pris en charge par la FFBB,
- Un polo,
- Hébergement pris en charge pour officier sur les deux jours.



FFBB

FÉDÉRATION
FRANÇAISE DE
BASKETBALL

117 RUE DU CHÂTEAU DES RENTIERS - 75013 PARIS
T 01 53 94 25 00 - F 01 53 94 26 80